

LETTRE D'INFORMATION CENERGY

6

AOÛT
2025

LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN DE CERGY-PONTOISE

ÉDITO

Grâce à son fort taux d'énergies renouvelables et de récupération – près de 70 % dès 2025 – le chauffage urbain de Cergy-Pontoise s'affirme comme un levier majeur de la transition énergétique. Développer ce réseau de manière ambitieuse, tout en maîtrisant les dépenses des usagers et en soutenant les ménages en difficulté, reste l'engagement central de l'Agglomération et de son opérateur CenergY.

L'année 2025 marque une étape clé : **le lancement d'importants travaux d'extension du réseau à Saint-Ouen-l'Aumône**, avec 5,5 km de canalisations supplémentaires et le raccordement de 29 nouveaux bâtiments en trois phases jusqu'en 2027. Cette modernisation offrira aux usagers une chaleur compétitive, fiable et durable, issue pour une large part d'énergies renouvelables et de récupération. À terme, plus de 5 600 tonnes de CO₂ seront évitées chaque année.

Autre avancée notable : **4,8 millions d'euros seront restitués aux abonnés sur cinq ans**, sous forme d'avoirs émis dès 2025 puis répercutés sur les charges. Cette enveloppe résulte des économies réalisées depuis le début de l'exploitation par CenergY, ainsi que de fonds d'aides contractuels non utilisés.

Enfin, l'engagement écologique s'étend aussi au patrimoine naturel local. Après des actions de reboisement menées au Bois de Cergy, le sous-bois de la Butte et du Grillon, à Éragny, sera restauré dès l'automne prochain.

Jean-Paul Jeandon
Président de la Communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise

Raphaël Lanteri
Conseiller communautaire délégué
au chauffage urbain

SOMMAIRE

VOTRE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

- 1 Une redistribution exceptionnelle au bénéfice des usagers (p.2)
- 2 Remise en chauffe (p.2)
- 3 Le développement du réseau : comment se passe la pose d'une canalisation

AU PROGRAMME DE CETTE RENTRÉE

- 4 Nouvelle journée portes ouvertes à la Maison du chauffage urbain (p.4)
- 5 Reboisement du sous-bois de la Butte et du Grillon (p.4)

VOTRE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

1 Une redistribution exceptionnelle au bénéfice des usagers

Au terme des cinq premières années d'exploitation du réseau de chauffage urbain de Cergy-Pontoise par CenergY, les économies réalisées se sont révélées supérieures aux prévisions initiales.

En accord avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise il a été décidé de reverser aux abonnés une somme globale de **4,2 millions d'euros**. Cette restitution s'échelonne sur cinq ans, avec un premier versement prévu **avant le 15 octobre 2025**.

Par ailleurs, l'Agglomération a décidé de restituer de manière anticipée une partie des aides prévues au contrat, destinées à la lutte contre la précarité énergétique et aux audits énergétiques. Une somme complémentaire de **600 000 euros** sera ainsi versée, en une seule fois, **avant le 15 octobre 2025**.

L'ensemble de ces montants sera réparti **au prorata de la puissance souscrite de chaque abonné**. Les gestionnaires d'immeubles percevront directement les avoirs et les répercuteront ensuite **dans les régularisations de charges des usagers**.

2 Remise en chauffe

À l'approche de la rentrée, les températures restent encore clémentes, mais l'automne est presque à nos portes, avec en perspective la remise en route du chauffage collectif dans les logements. Comme chaque année, les équipes de CenergY sont mobilisées pour préparer au mieux cette nouvelle saison de chauffe.



En tant qu'utilisateur, votre interlocuteur privilégié reste votre syndic ou gestionnaire car :

- ➔ la remise en chauffe s'effectue uniquement sur demande de l'abonné (gestionnaire, bailleur, syndic) ;
- ➔ l'intervention de l'exploitant secondaire est dans tous les cas nécessaire pour la remise en route du chauffage. Généralement sous 48h en moyenne, hors soirs et week-ends.

Votre gestionnaire dispose de toutes les informations nécessaires et contactera les exploitants primaire (CenergY) et secondaire pour procéder conjointement à la remise en chauffe.

3 Le développement du réseau :

Depuis mai 2025, d'importants travaux de développement du réseau de chauffage urbain ont débuté dans le quartier Le Nôtre à Saint-Ouen L'Aumône. Pour limiter l'impact sur le quotidien des riverains, les travaux sont programmés en phases successives sur trois ans.

Au programme : la pose de **5,5 km de canalisations**, **29 nouvelles sous-stations** et **5 600 tonnes de CO₂ évitées** par an, soit l'équivalent de **4 600 véhicules retirés de la circulation**.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA POSE D'UN RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN



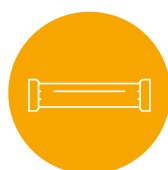
1 ÉTUDES ET PRÉPARATION :

Avant les travaux, des études techniques sont réalisées pour définir le tracé du réseau, identifier les contraintes du terrain et informer les riverains.



2 TRAVAUX DE TERRASSEMENT :

Des tranchées sont creusées pour accueillir les canalisations. Cette phase peut entraîner des perturbations temporaires de la circulation.



3 POSE DES CANALISATIONS :

Les tuyaux pré-isolés sont installés dans les tranchées. Ils transporteront l'eau chaude depuis la centrale de production jusqu'aux pieds des bâtiments.



4 RACCORDEMENT AUX BÂTIMENTS :

Chaque immeuble est connecté au réseau via une sous-station d'échange thermique.



5 REMBLAIEMENT ET REMISE EN ÉTAT :

Les tranchées sont rebouchées et la voirie est remise en état (chaussée, trottoirs, marquages...).



6 MISE EN SERVICE :

Des tests sont réalisés pour vérifier l'étanchéité et le bon fonctionnement du réseau avant sa mise en service.



AU PROGRAMME DE CETTE RENTRÉE

4 Samedi 4 octobre : journée portes ouvertes à la Maison du chauffage urbain

Le samedi 4 octobre, une journée portes-ouvertes sera organisée à la chaufferie des Bellevues, à Saint-Ouen l'Aumône.

Les équipes CenergyY vous accueilleront par petit groupe (15 personnes maximum) pour une découverte de la Maison du chauffage urbain et une visite guidée de la chaufferie.



Pour participer à cet évènement, il est obligatoire de s'inscrire sur un créneau horaire, pour cela, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante : www.cenergy.fr/entrez-dans-la-maison-du-chauffage-urbain/

5 Reboisement du sous-bois de la Butte et du Grillon



Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique, CenergyY soutient un projet de reboisement du sous-bois de la Butte et du Grillon à Éragny. Ce projet vise à restaurer un espace naturel fragilisé, tout en sensibilisant petits et grands à la préservation de la biodiversité.

La parcelle retenue pour ce projet est un sous-bois qui relie plusieurs quartiers et équipements de la ville d'Éragny.



Les habitants du quartiers seront invités à participer activement à cette opération de plantation prévue en novembre 2025. Toutes les informations pratiques vous seront communiquées prochainement.

Retrouvez les lettres d'information précédentes sur www.cenergy.fr/qui-sommes-nous/documentation/

CENERGY À VOTRE ÉCOUTE



Contactez les équipes CenergyY,
numéro disponible 24h/24 7j/7

► N° Cristal 08 09 10 00 27
Numéro dédié APPEL NON SUR TAXÉ



contact.cenergy@groupe-coriance.fr

Consultez le site cenergy.fr
rubrique « votre réseau en direct »

